

NOTE D'INFORMATION EN RÉPONSE A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



GRONTMIJ FRANCE SAS

PRIX DE L'OFFRE : 28,20 euros par action Ginger (coupon attaché)

**Le calendrier de l'Offre sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF»)
conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF.**

Le présent communiqué de presse est établi et publié par la société Ginger conformément aux dispositions de l'article 231-27 du Règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 du Règlement général, l'AMF a apposé le visa n°10-269 en date du 20 juillet 2010 sur la note d'information établie par Ginger en réponse à l'offre publique d'achat initiée par Grontmij France SAS et visant la totalité des actions Ginger (l'« **Offre** »).

Préalablement à l'ouverture, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La note d'information en réponse établie par Ginger est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de Ginger (www.ginger.com) et est mise gratuitement à disposition du public au siège de la société Ginger sis 18/20 rue Treilhard 75008 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Ginger, seront mises à la disposition du public au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre. Ces informations comporteront la mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente depuis la date du document de référence de la société, déposé le 30 avril 2010 auprès de l'AMF sous le numéro D.10-0386.

Contact Investisseurs

Lydia MALINEAU

Tel. : +33 1 56 69 19 40

l.malineau@gingergroupe.com